

Annexe N°3

Méthodologie d'analyse et de sélection des potentiels d'interprétation

A 3

1/ Se procurer tous les documents ou études traitant d'inventaires biogéophysiques et humain du site
NB: si ces études n'ont pas été réalisées, il faudra faire un inventaire du milieu avant de réaliser le P.I. Il demeure évident qu'il est peu probable que tous les inventaires aient été faits de façon exhaustive avant la conception du P.I. Mais il est impératif que chaque domaine soit visé dans le plan, ne serait-ce que sommairement, et que des études soient complétées par la suite.

2/ Extraire des potentiels précités les potentiels d'interprétation susceptibles de remplir les objectifs des sites et d'intéresser le public

Puis bâtir une grille à l'aide de critères de sélection pondérés (la représentativité de l'élément, la rareté ou l'abondance etc...)

Ces critères de sélection se regroupent en 4 classes:

- les propriétés du site (par rapport à sa région naturelle et le site lui-même)
- l'accessibilité
- les critères sensoriels d'évaluation par le public en général
- la faisabilité (facilité de mise en valeur).Ce critère sera mis à titre indicatif à l'extérieur des tableaux

3/ identifier et classer en abiotique, biotique ou humain les potentiels d'interprétation retenus

4/ localiser sur une carte les endroits retenus comportant un potentiel d'interprétation selon 3 niveaux: fort(10),moyen (5), ou faible (1)

Exemples

- les diverses études ou inventaires
- le plan de gestion
- les écrits à caractère historique;
- le matériel didactique fourni par certains organismes (radios régionales, tv, écoles, bibliothèques municipales...;
- témoignages oraux